



Fédération des Travailleuses et des Travailleurs Territoriaux

33, rue des Vignoles 75020 Paris

contact email : fttt@cnt-f.org

Paris, le 21 février 2018

ILS VEULENT LA PEAU DES FONCTIONNAIRES ET DU SERVICE PUBLIC !!

Les dernières annonces du gouvernement concernant la Fonction Publique, sont à inscrire dans la continuité du travail de sape mis en place pour se débarrasser des fonctionnaires et des services publics.

LA DESTRUCTION DU STATUT DE FONCTIONNAIRE

La volonté de supprimer 120.000 postes dans la Fonction Publique d'ici 2022 amène le gouvernement à envisager un plan de départs volontaires, qui viendra accentuer la baisse des effectifs déjà bien entamée par le non renouvellement d'un certain nombre de départs à la retraite.

Cette diminution des moyens humains aura comme conséquence de confier d'avantage de missions au secteur privé, celles-ci ne pouvant plus être assurée par des agents du service public. Mais aussi de voir exploser le recours à des contrats de droit privé (CDD ou CDI).

La multiplication des postes de contractuel-le-s va voir naître de nouvelles catégories de travailleuses-eurs précaires au sein de la Fonction Publique. Sans oublier les accords commerciaux internationaux (TAFTA, CETA) qui tendent à « marchandiser » le Service Public avec un impact certain sur le statut des agents. Cette politique est déjà à l'oeuvre : A France Telecom et à la Poste où il reste moins de 12 % de fonctionnaires, on les a fait partir de toutes les manières possibles puisque France Telecom avait même prévu les départs par les fenêtres ou avec une cravate de chanvre...

LES PUNITIONS TOMBENT

En évoquant une « Modernisation de la fonction publique », on distille dans l'esprit l'idée que le service public est quelque chose de désuet. Le "fonctionnaire bashing" (profiteuses-eurs, avantages indus, ...) très en vogue depuis des années, les coups contre les travailleuses-eurs des services publics pleuvent : gel du point d'indice, rétablissement du jour de carence, absence de « gain de pouvoir d'achat » contrairement aux salarié-e-s du privé (hausse de la CSG), rémunération aléatoire au mérite.

DES CONSEQUENCES NEFASTES POUR LE SERVICE PUBLIC

La conjugaison de la baisse des dotations et de la volonté affichée de confier des missions au secteur privé, implique une course au moindre coût avec des conséquences prévisibles comme :

- des difficultés d'accès au service public,
- la dégradation des conditions d'accueil et de sécurité
- des risques de malversations, de pratiques illégales ou abusives
- la porte ouverte pour le clientélisme et la corruption

TOUS ET TOUTES EN GREVE LE JEUDI 22 MARS 2018

PAS DE RESIGNATION, LUTTONS !!!

Nous revendiquons :

- Une augmentation significative des salaires et une diminution du temps de travail sans flexibilité
- La titularisation de tous les emplois précaires des services publics
- L'arrêt des suppressions d'emploi,
- L'abrogation du jour de carence,
- L'arrêt des exonérations de cotisations sociales patronales et l'augmentation des budgets

La Fédération des Travailleuses et Travailleurs Territoriaux appelle :

- les personnels travaillant pour une collectivité territoriale à rester attentifs et mobilisés face aux menaces qui planent
- à la construction d'un mouvement de grève reconductible et de convergence des luttes notamment avec nos camarades cheminots.
- à la constitution d'un véritable service public, indépendant de l'état et géré par les travailleuses-eurs

